

# LE POINT CHAVANNAIS



Magazine municipal  
n°2 • Janvier 2016



Bonne année  
**2016**



L'édito	2	Scolaire et périscolaire	7	Eau potable	14	Brèves villageoises	16
Les réalisations 2015	3	Décisions du Conseil	10	Etat civil	15	Informations	19

## Bonne Année 2016

Chères Chavannaises, chers Chavannais,



Au nom de la municipalité, je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2016. Que cette nouvelle année puisse rimer avec santé, bonheur et réussite, aussi bien professionnelle que personnelle.

Avant de tirer un trait sur 2015, ce nouveau numéro du *Point Chavannais* revient sur les principaux faits qui ont marqué l'année écoulée: travaux, école, événements, chiffres...

Mais place à 2016! Cette année s'inscrira une nouvelle fois dans la suite des grands chamboulements entrepris par l'Etat pour restructurer son fameux « mille-feuilles ». Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la nouvelle grande région a pris son envol, entraînant dans son sillage la refonte des intercommunalités qui laisse planer le doute sur le futur contour de notre communauté de communes qui, quoiqu'il arrive, devra être opérationnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Des échéances très proches, des temps de préparation et de réflexion très restreints, le tout accompagné des drastiques réductions dans le soutien financier de l'Etat aux collectivités territoriales mettent sérieusement à mal la gestion des communes.

Néanmoins, il faut rester pragmatique et optimiste car il convient avant tout de conserver la proximité et les services à la population tout en se dégageant des marges suffisantes pour l'investissement et le développement local. Voilà l'action qu'il faudra entretenir en 2016. C'est dans ce contexte que la 2<sup>ème</sup> tranche de la rue du Jura est prévue. Un tiers de la population ayant moins de 18 ans, un Conseil Municipal des Jeunes sera élu afin que tout le monde puisse participer au débat local.

Pour conclure mon propos, je n'oublie pas de remercier très chaleureusement toutes les personnes qui contribuent à la vie locale. Je remercie en premier lieu le personnel communal, l'équipe enseignante, mes adjoints et les membres du conseil municipal, et plus généralement toutes les personnes qui donnent de leur temps pour Chavannes au travers des actions associatives ou au cours des événements organisés par la commune.

Encore une fois, bonne et heureuse année à toutes et à tous!

Vincent GASSMANN

## ■ Création d'une aire de jeux

Après avoir d'abord hésité sur son implantation, le conseil municipal a décidé de créer une aire de jeux au centre du village aux côtés du terrain de pétanque et surtout juste en face de l'école. L'équipement a été pensé de telle sorte à offrir un vaste choix de jeux aux enfants dans un environnement sécurisé, mais aussi de telle sorte à constituer un lieu de rencontre multi-générationnel dans un espace hautement végétalisé.

Basé sur un projet imaginé par Yann MARCHAL du bureau d'études Cocyclique Ingénierie missionné pour le suivi des travaux, la réalisation a démarré début août après l'attribution du marché à la société ID VERDE de Mulhouse, spécialiste dans les espaces verts, notamment pour la ville de Mulhouse. C'est ainsi que les zones destinées à accueillir les différents agrès et les cheminements ont très rapidement pu être identifiées après la pose des voliges. Mi-septembre, la société alsacienne SATD a ainsi procédé à la pose des jeux: structure à toboggan, jeux sur ressort, pyramide de cordes ou encore balançoire. La pose du sol souple et des bancs, l'engazonnement ont ensuite été réalisés pour terminer le chantier. Le projet a en outre reçu le soutien financier du département du Haut-Rhin et du député Jean-Luc REITZER dans le cadre de sa réserve parlementaire.

### Bilan financier

#### ■ Marchés

Maîtrise d'œuvre ..... 5 000.00€ H.T.

Travaux ..... 71 921.19€ H.T.

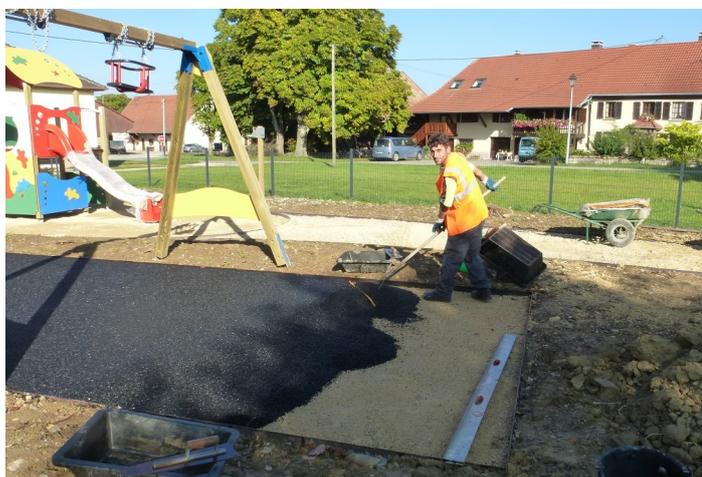
#### ■ Subventions

Conseil Départemental ..... 17 798.00€

Réserve parlementaire ..... 9 271.22€

### Ouverture pour les vacances de la Toussaint

Après avoir été contraints de mettre leur mal en patience, les enfants du village ont finalement pu s'emparer de leur nouvel espace le vendredi 17 octobre 2015 pour fêter comme il se doit le début de leurs vacances d'automne. Le temps particulièrement clément et doux de la fin 2015 a permis une affluence inattendue, laissant présager un joli succès pour cette aire de jeux.



*Pose du sol souple sous les différents jeux.*



*Début des travaux avec le terrassement et la pose des voliges permettant d'identifier les jeux et les cheminements.*

## ■ Aménagement de la rue du Jura

Le 2<sup>ème</sup> « gros morceau » de l'année 2015 a bien sûr été les travaux de voirie de la rue du Jura. Dans l'air du temps depuis de nombreuses années, la nouvelle mouture du projet, permettant le traitement de la rue dans son intégralité, n'a été approuvé qu'à une très courte majorité au conseil municipal au début 2015. Une première tranche allant de l'intersection avec le chemin des 4 Vents jusqu'à la sortie du village a donc été traitée en 2015, portant d'une part sur les travaux de voirie (trottoirs des deux côtés, réduction de la largeur de chaussée avec dispositifs de ralentissement, et espaces verts), et, d'autre part, l'enfouissement des réseaux secs (électricité et téléphone) et nouvel éclairage public.

La maîtrise d'œuvre de l'opération a été confiée respectivement à LMS Ingénierie pour la partie « réseaux secs » et à Cocyclique Ingénierie pour la partie « voirie », Cocyclique Ingénierie avec qui un nouveau contrat a été passé annulant et remplaçant celui sans suite de 2009. De même, les travaux ont été attribués respectivement à ETPE pour les réseaux et à TP SCHNEIDER. Commencés début septembre 2015, les travaux ont avancé en respectant le planning prévisionnel, les deux entreprises travaillant de concert sur une route barrée pour l'occasion. Une fois encore, l'automne clémente a permis la pose des enrobés le 28 octobre 2015. Rouverte totalement à la circulation mi-novembre, des travaux de finition restent néanmoins à concrétiser au moment où nous écrivons ces lignes. En effet, la commune, les maîtres d'œuvre et les entreprises ont attendu avec grande impatience l'intervention sans cesse repoussée d'Orange pour l'effacement des fils téléphoniques dans les gaines prévues à cet effet en souterrain.

### La 2<sup>ème</sup> tranche planifiée en 2016

Le traitement de la deuxième moitié de la rue est prévue pour le printemps 2016. Dans le même esprit que la première tranche, les travaux incluront la voirie (réduction de la largeur de chaussée, tracé sinueux, trottoirs, cf. plan ci-dessous), l'enfouissement des réseaux secs et la pose du même éclairage public. Par ailleurs, une étude sur le réseau assainissement est actuellement en cours afin de trouver des solutions pour limiter l'impact de fortes précipitations sur la saturation du réseau et les débordements dans les cours des riverains.

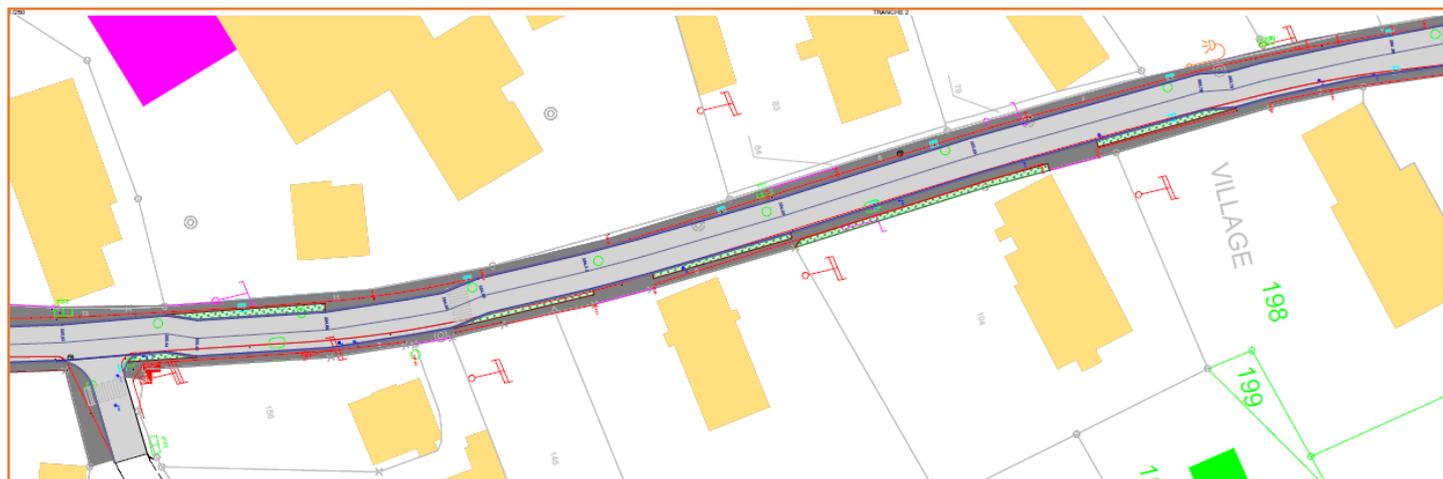
### Comprendre le marché

Le marché de travaux a été passé en deux lots (voirie et réseaux secs) sous la forme d'une tranche ferme 2015 et d'une tranche conditionnelle 2016. Un marché de maîtrise d'œuvre s'ajoute en supplément pour chaque lot (cf. tableau).

	Tranche 2015	Tranche 2016	Maîtrise d'œuvre
Lot 1—Voirie	122 292.20€ H.T.	97 507.00€ H.T.	12 240.00€ H.T.
Lot 2—Réseaux	106 673.85€ H.T.	185 295.50€ H.T.	18 000.00€ H.T.
<b>TOTAL</b>	<b>229 666.05€ H.T.</b>	<b>282 802.50€ H.T.</b>	<b>30 240.00€ H.T.</b>

Il convient de préciser que la commune est largement soutenue dans cette opération: tout d'abord par la région Alsace pour une aide de 33 518.15€ pour la première tranche. Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin soutient la commune pour l'enfouissement de l'électricité à hauteur de 40%, soit 21 524.00€ pour la tranche 2015. Le montant précis de

l'aide du Syndicat d'Electricité pour les tranches 2016 sera communiqué en début d'année. Enfin, le Département du Haut-Rhin est la plus grande partie prenante dans ce projet puisqu'il est propriétaire de la route RD32 refaite. A ce titre, une convention de co-maîtrise d'ouvrage a été signée pour chacune des tranches, pour un paiement de 69 999.00€ pour 2015 et 49 311.45€ pour 2016.



Vue en plan du tracé de la seconde tranche des travaux rue du Jura.

## ■ Démolition de la friche industrielle Neyer

Fin 2014, la commune avait fait l'acquisition des anciennes industries de ferronnerie NEYER qui étaient à l'abandon depuis la fin de l'activité de l'entreprise. La commune avait en effet pris cette initiative afin de contrer la progression de cette friche et l'augmentation des déchets sauvages sur ce terrain de 18 ares. Depuis le mois de juin, les travaux de démolition et de dépollution ont commencé avec en premier lieu la suppression du réseau ERDF (desserte haute-tension et reprise des branchements basse-tension). La démolition de la vieille ferme a alors pu suivre au milieu de l'automne, travaux réalisés par la sàrl Franco BOECHE de Montreux-Vieux. La démolition d'une partie des hangars et le désamiantage des toitures vont suivre en ce début 2016.

Au 31/12/2015, l'investissement de la commune pour l'achat du terrain et les différents travaux s'élevait à 69 674.49€ TTC. Ce projet a reçu le soutien de la Région Alsace à hauteur de 17 822.27€ dans le cadre des aides pour la réhabilitation des friches non agricoles, et celui du Conseil Départemental du Haut-Rhin pour un montant de 15 855.00€.



### *Une reconversion en logements*

Le futur de ce site s'est définitivement précisé fin 2015 puisque le Conseil Municipal, au cours de sa dernière séance de l'année, le 27 novembre, a approuvé la vente de l'intégralité du site à la SCI Les Bouleaux. Le Maire est autorisé à signer l'acte de vente pour une transaction de 95 000.00€, montant voisin de l'estimation faite par France Domaines.

La SCI Les Bouleaux déposera dans les semaines à venir un permis de construire pour la création d'un petit collectif contenant six logements en utilisant une partie des anciens hangars. L'architecture moderne envisagée donnera un souffle nouveau à ce lieu jusque-là à l'abandon. La commune profitera de ce projet pour doter la portion de la rue des Bouleaux (entre la rue de Bellefontaine et la rue du Tilleul) d'un réseau d'assainissement consistant.

## ■ Equipement informatique pour l'école

Comme chaque année, la rentrée scolaire s'est accompagnée de quelques aménagements dans les locaux de l'école: quelques petits ajustements mobiliers dans la salle de maternelle, la pose de stores brise-soleil dans la salle de CE1-CE2 ou encore la pose d'une sortie de secours dans la salle de CM1-CM2. Mais le plus gros changement concerne l'acquisition de matériel informatique dans le cadre de l'Ecole Numérique Rurale.

En quelques mots, il s'agit de l'acquisition d'une douzaine de nouveaux ordinateurs portables, dont un dédié à l'enseignante, d'une valise de transport pour ces derniers et d'un vidéoprojecteur interactif (VPI). Ces nouveaux ordinateurs viennent compléter le matériel déjà à disposition des enseignants, soit environ 25 stations de travail transportables à travers toute l'école. Le VPI, quant à lui, a été installé dans la classe de maternelle, les enfants pouvant ainsi s'adonner à des jeux ludiques et découvrir l'écriture et les formes sur cette « tablette géante ».

Le matériel informatique a été acheté auprès d'Alsace Mi-

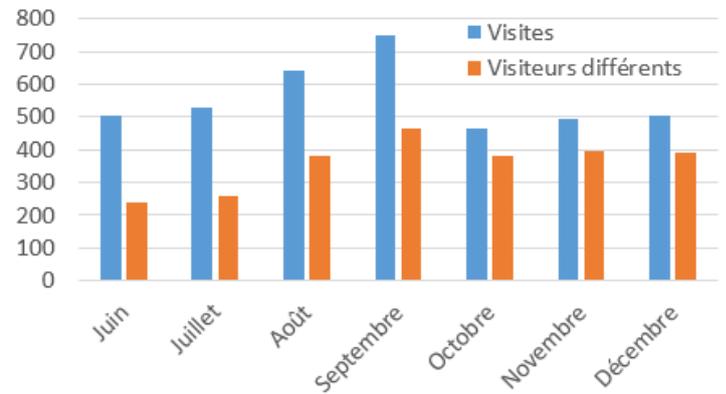


cro Service à Colmar pour un montant de 12 445.56€ TTC. Des aménagements électriques ont été nécessaires préalablement à l'installation du VPI, travaux réalisés par Electricité GAUTHERAT pour un montant de 1 278.06€ TTC. Cet investissement a reçu le soutien de l'état dans le cadre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux à hauteur de 20%, soit 2 287.27€.

## ■ Mise en ligne du site internet

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2015, le site internet de la commune, [www.chavannes-etang.fr](http://www.chavannes-etang.fr), est en ligne. Vous y retrouvez l'actualité locale mise à jour quotidiennement, les manifestations et de nombreuses informations utiles liées à la vie de la commune.

Pour ses premiers pas, le site internet a rencontré un succès conforme au trafic que peut escompter un tel espace pour une commune de la taille de Chavannes. Il compte plus de 530 visites mensuelles en moyenne, représentant environ 350 foyers différents.



## ■ Réalisations diverses



*Nouveaux panneaux d'affichage pour la mairie et l'école au niveau du portail de cette dernière.*



*Installation de potelets et de barrières devant la mairie et aux passages piétons afin d'augmenter la sécurité d'accès à l'école.*



*Création du projet STUWA à l'aire d'accueil à travers le projet de l'artiste Elodie STEPHAN: mélange entre faune et flore sur la bute aux papillons.*



**Mais aussi...** la création d'une aire de chargements des grumes dans la forêt en direction de Bréchaumont, des entretiens sylvicoles dans les forêts communales ou encore la fin de la réparation des dégradations du local commercial ont également été réalisés en 2015.

## ■ La rentrée en bref

La rentrée scolaire 2015 a principalement été marquée par l'arrivée de deux nouveaux enseignants. Bertrand TRAWALTER a pris la direction de l'établissement à la suite de Christelle GRIVEL qui avait assuré l'intérim en fin d'année dernière. M. TRAWALTER est par ailleurs en charge de la classe de CM1 et CM2. En second lieu, Silvana PICCI enseigne à la classe de CE1 et CE2. Mmes MATHIOT (maternelles), TRIBLE (grande section et CP) et PHILIPP (qui assure la décharge de M. TRAWALTER les vendredis) complètent l'équipe enseignante qui est épaulée au quotidien par les trois ATSEM de la commune: Nathalie, Anne et Remziye.

### Des effectifs stables

105 élèves au 1<sup>er</sup> septembre, 107 au 4 janvier, les effectifs fréquentant les bancs de l'école sont au même niveau que l'année précédente. Loin de la frénésie ayant entouré la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, la rentrée 2015 s'est inscrite dans une certaine stabilité au niveau du fonctionnement. Les horaires ont été maintenues avec toujours la 5<sup>ème</sup> matinée du mercredi.



La nouvelle équipe enseignante, de gauche à droite: Delphine MATHIOT, Silvana PICCI, Emmanuelle TRIBLE et Bertrand TRAWALTER.

## ■ Les activités scolaires de ce début 2016

Au cours du premier semestre 2016 qui les conduira jusqu'aux grandes vacances, les écoliers auront l'occasion de participer à de nombreuses activités et évènements. Du 25 février au 30 juin, les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 se rendront à la piscine de Masevaux le jeudi pour 16 séances. Ils seront dans l'eau de 9h15 à 10h.

Les maternelles et CP participeront à diverses rencontres sportives: danse le 14 janvier, jeux d'opposition le 15 mars et athlétisme le 3 juin. Ils termineront l'année par une sortie à Hunawhir à la serre aux papillons et au parc des loutres. Les CE1-CE2 participeront à une rencontre d'athlétisme le 14 juin à Manspach avant de terminer l'année à la Maison de la Nature d'Altenach.

Le 1<sup>er</sup> mars, les élèves de CM2, quant à eux, participeront à l'épreuve de Maths Sans Frontières en collaboration avec leurs homologues de CM2 de Montreux-Vieux et une classe de 6ème du Collège Jean Monnet de Dannemarie. Ils se rendront deux matinées au collège.

La classe se rendra également à la journée « portes ouvertes » du collège au mois de juin. Il devrait finir l'année scolaire (à confirmer) par une journée « lecture de paysages et étude des fossiles » au musée géologique de Sentheim, au parcours du sentier géologique avant de finir au lac de Sewen. Cette sortie sera conjointe avec la classe de CM1-CM2 de Montreux-Vieux.

Il convient également de noter que dans le cadre de leur apprentissage de la langue, la classe de CM1-CM2 s'est affiliée à la Fédération Française de Scrabble pour développer leur connaissance en orthographe, vocabulaire, calcul mental par la participation à différents concours de Scrabble Duplicate organisés par la Fédération.

### LES EFFECTIFS 2014-2015

■ Petite section:	12	} Delphine MATHIOT
■ Moyenne section:	16	
■ Grande section:	13	} Emmanuelle TRIBLE
■ C.P.:	9	
■ C.E. 1:	13	} Silvana PICCI
■ C.E. 2:	14	
■ C.M. 1:	12	} Bertrand TRAWALTER
■ C.M. 2:	17	

## ■ Les TAP et le périscolaire

Voilà un an et demi que le périscolaire a pris une autre dimension avec l'arrivée des TAP (cette fameuse heure supplémentaire qui permet aux enfants inscrits de découvrir, après la classe, des nouvelles activités telle les sports collectifs, l'art, etc.) et l'accueil du soir en qualité d'antenne décentralisée de l'ALSH de Montreux-Vieux. Force est de constater que le site chavannais vit bien: la communauté de communes de la Porte d'Alsace n'hésite pas à qualifier ce dernier « de site qui fonctionne bien ».

Mais le périscolaire commence avant tout durant la période de midi avec la restauration. Pour l'année scolaire 2015-2016, 36 enfants y sont inscrits avec une fréquentation moyenne de 25 enfants par jour. Par ailleurs, il convient de préciser que nous continuons d'accueillir chaque midi des enfants de Montreux-Jeune, entre 10 et 12, afin de décharger le restaurant de l'ALSH de Montreux Vieux.

En TAP, nous rappelons que la commune dispose d'une capacité d'accueil de 32 enfants répartis en deux groupes, un de 14 pour les maternelles et un second de 18 pour les plus grands. Si sur le territoire de la CCPA certaines antennes TAP ont disparu à la rentrée 2015, Chavannes s'est toujours démarqué par la fréquentation quasi systématiquement pleine de ces activités. A titre d'exemple, pour le cycle allant de janvier 2016 aux vacances de printemps, 43 enfants sont inscrits. Cela se traduit par une fréquentation quotidienne de 26 les mardis et vendredis, et de 30 les lundis et jeudis.

Enfin, pour l'accueil du soir pouvant aller jusqu'à 18h30, 26 enfants sont inscrits pour l'année pour une fréquentation moyenne de 12 enfants par soir (entre 7 et 16).



Photo: CCPA

Les enfants en action durant les TAP.

## ■ Mise à disposition de la salle de motricité

La commune a par ailleurs profité de 2015 pour conclure plusieurs conventions de mise à disposition gracieuse de la salle de motricité de l'école. Rappelons que cette dernière est un espace d'environ 120 m<sup>2</sup> dans la dernière extension de l'école, permettant ainsi la pratique d'activités physiques et sportives et également des animations d'éveil. La salle est utilisée au quotidien par les différentes classes et par l'accueil périscolaire du midi et du soir, notamment dans le cadre des TAP.

La commune a par ailleurs ouvert l'accès à la salle de motricité à l'association de parents d'élèves La Calypso et aux assistantes maternelles du village. La Calypso propose tous les mercredis après-midis aux enfants un cours de taekwondo et une séance de danse rythmée, type zumba (voir photos ci-contre). L'association propose les mêmes activités aux adultes les jeudis soirs.

De leur côté, les assistantes maternelles utilisent la salle de motricité en matinée durant les vacances scolaires. Les enfants gardés profitent ainsi de l'espace disponible pour des activités d'éveil, des jeux et des travaux artistiques.



## ■ La vie de l'école en quelques dates



2 octobre 2015 • La cuvée 2015 du jus de pomme de l'école J.Y. Cousteau est arrivée.



5 novembre 2015 • Les écoliers de GS-CP partent à la découverte des monuments du village pour préparer les commémorations du 11 novembre.



XX mois 2015 • La classe de CM1-CM2 a participé pour la 1<sup>ère</sup> fois au cross des écoles du Sundgau à Ueberstrass sur un parcours de 2.8 km. Les CM1 ont réalisé un temps moyen de 18 minutes 30 (21<sup>ème</sup>). Les CM2 ont réalisé un temps moyen de 19 minutes 44 (29<sup>ème</sup>).



4 décembre 2015 • La traditionnelle visite de Saint-Nicolas en compagnie de son fidèle compagnon Le Père Fouettard. La rencontre s'est ponctuée autour de manalas offerts par l'association La Calypso.



10 décembre 2015 • Les enfants attentifs en regardant le spectacle de Noël « Ikéou... histoire de Noël et de caribous » joué par la Compagnie des Contes Perdus. A l'issue de la représentation, le Père Noël fit son apparition avec sa hotte bien remplie...



En 2015, le Conseil Municipal s'est réuni à 7 reprises: le 15 janvier, le 24 février, le 20 mars, le 22 mai, le 30 juin, le 21 septembre et le 27 novembre. Le *Point Chavannais* revient sur les principales décisions prises au cours de ces séances. Le détail des comptes rendus est téléchargeable sur le site internet de la commune, [www.chavannes-etang.fr](http://www.chavannes-etang.fr), dans la rubrique **Actes administratifs**.

## ■ Fiscalité locale

**Vote de la taxe assainissement** (CM du 24/02, P: 15, C: 0, A: 0)\*\*

Le Conseil Municipal décide de maintenir à 0.50€ par mètre cube la taxe assainissement pour 2015.

**Vote des taux d'imposition 2015** (CM du 20/03, P: 14, C: 0, A: 0)

Les taux sont maintenus à leurs valeurs de 2014, à savoir 15.43% pour la taxe d'habitation, 10.92% pour la taxe foncière sur le bâti, 71.24% pour la taxe foncière sur le non bâti et 18.79% pour la CFE.

## ■ Gestion financière

**Compte administratif du budget principal de la commune** (CM du 24/02, P: 15, C: 0, A: 0)

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif qui s'établit comme suit:

**Fonctionnement:**

→ Recettes:	536 533.81€
→ Dépenses:	371 504.78€

**Investissements:**

→ Recettes:	172 564.43€
→ Restes à réaliser:	12 710.00€
→ Dépenses:	207 146.33€
→ Restes à réaliser:	29 022.40€

**Compte administratif du budget annexe assainissement** (CM du 24/02, P: 15, C: 0, A: 0)

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif qui s'établit comme suit:

**Fonctionnement:**

→ Recettes:	32 241.14€
→ Dépenses:	23 175.22€

**Investissements:**

→ Recettes:	62 733.14€
→ Dépenses:	18 376.31€

**Budget primitif du budget principal de la commune** (CM du 20/03, P: 8, C: 4, A: 2)

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2015 proposé par le Maire qui s'équilibre à 658 495.60€ en fonctionnement et à 737 428.65€ en investissement. Parmi les gros projets d'investissement, figurent la première tranche de la rue du Jura (350 000€) et l'aire de jeux (100 000€).

**Budget primitif du budget annexe assainissement** (CM du 24/02, P: 15, C: 0, A: 0)

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2015 proposé par le Maire qui s'équilibre à 33 300.00€ en fonctionnement et à 39 022.55€ en investissement.

**Budget annexe lotissement (pour la friche Neyer)** (CM du 20/03, P: 14, C: 0, A: 0)

Le 2ème adjoint rapporte qu'aucun mouvement n'a été constaté sur ce budget en 2014. Pour 2015, le budget primitif s'équilibre à 143 000.00€ en fonctionnement et à 101 042.83€ en investissement.

**Réalisation d'un emprunt** (CM du 30/06, P: 11, C: 0, A: 3)

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide de réaliser un emprunt sur 10 ans au Crédit Mutuel pour un montant de 100 000€ à un taux fixe de 1.40%.

\*\* P: nombre de votes pour, C: nombre de votes contre, A: nombre d'abstentions

### ***Demande de préfinancement à taux zéro pour le FCTVA*** (CM du 21/09, P: 14, C: 0, A: 0)

Afin de soutenir l'investissement public local, l'Etat a décidé la mise en place d'un dispositif de préfinancement, par la Caisse des Dépôts et Consignations, du montant du FCTVA afférent aux dépenses d'investissement inscrites au budget principal 2015. Le Conseil Municipal a décidé de faire usage de ce dispositif qui permet un emprunt à 0% de 43 726€, remboursables pour moitié en décembre 2017 et pour moitié en avril 2018.

## ■ **Ressources humaines**

---

### ***Renouvellement du CAE d'assistante administrative*** (CM du 30/06, P: 14, C: 0, A: 0)

Sylvia GINDRE est reconduite dans ses fonctions d'assistante administrative pour une année supplémentaire.

### ***Renouvellement du CDD d'ATSEM*** (CM du 30/06, P: 14, C: 0, A: 0)

Remzyie ERTUGRUL est reconduite dans ses fonctions d'ATSEM pour une année supplémentaire.

### ***Recrutement d'un agent non titulaire en CDD pour cause de congé maternité*** (CM du 30/06, P: 14, C: 0, A: 0)

Le Conseil Municipal autorise le Maire à recruter Aline MIELLET en CDD pour remplacer Rosaria GIANGERCO durant son congé maternité.

### ***Renouvellement du CAE d'ouvrier communal*** (CM du 27/11, P: 15, C: 0, A: 0)

Dominique MERCELAT est reconduit dans ses fonctions d'ouvrier communal pour une année supplémentaire.

### ***Modification de la durée de travail hebdomadaire d'un agent technique de 2ème classe*** (CM du 27/11, P: 12, C: 0, A: 3)

Marie-José THOMAS travaillera 32 heures par semaine au lieu de 28 dès validation par le Centre de Gestion du Haut-Rhin et au plus tôt à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### ***Désignation du coordonnateur communal pour le recensement 2016*** (CM du 30/06, P: 14, C: 0, A: 0)

Rosaria GIANGRECO est désignée coordonnatrice communale pour le recensement 2016.

### ***Recrutement et rémunération des agents recenseurs*** (CM du 27/11, P: 15, C: 0, A: 0)

Le Conseil Municipal autorise le Maire à recruter 2 agents recenseurs pour le recensement prévu début 2016. Ils seront rémunérés 1€ par formulaire "bulletin individuel" rempli, 0.80€ par formulaire "feuille logement" rempli et 20€ pour chaque séance de formation suivie.

## ■ **Travaux, aménagements, acquisitions**

---

### ***Approbation du nouveau projet d'aménagement de la rue du Jura*** (CM du 24/02, P: 8, C: 6, A: 1)

Le Conseil Municipal approuve le projet d'aménagement de la rue du Jura présenté par le Maire pour un montant prévisionnel de 603 215.57€ HT. Celui-ci inclut la voirie et les réseaux secs sur toute la longueur de la rue. Une première tranche ferme sera réalisée en 2015 (moitié vers la sortie), le reste étant conditionnel pour 2016 sous réserve de la participation du Conseil Général et du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz.

### ***Attribution de la maîtrise d'œuvre pour les travaux rue du Jura*** (CM du 24/02, P: 8, C: 5, A: 2)

La maîtrise d'œuvre est attribuée à COCYCLIQUE Ingénierie pour le lot voirie pour un montant prévisionnel de 12 262.52€ HT (taux de 4.5%) et à LMS Ingénierie pour les réseaux secs pour 18 000€ HT. Ce nouveau contrat avec COCYCLIQUE Ingénierie annule et remplace celui passé en 2009 pour l'ancien projet.

### ***Attribution des marchés de la rue du Jura*** (CM du 30/06, P: 9, C: 2, A: 3)

Le Conseil Municipal attribue les lots pour l'ensemble de l'opération d'aménagement de la rue du Jura montant total 614 962.26€ TTC répartis comme suit :

→ Lot n°1 – Voirie à TP SCHNEIDER pour un montant de 264 599.04€ TTC,

→ Lot n°2 – Réseaux secs à ETPE pour un montant de 350 363.22€ TTC

Le Maire est par ailleurs autorisé à envoyer aux entreprises les ordres de service pour les tranches fermes, pour

un montant TTC de 275 599.26€.

**Etude pour le redimensionnement du réseau d'assainissement de la rue du Jura** (CM du 27/11, P: 15, C: 0, A: 0)

Le Conseil Municipal commande une étude au cabinet COCYCLIQUE Ingénierie pour un montant de 2 200.00€ H.T. dans la perspective de travaux d'aménagement de l'assainissement de la rue du Jura.

**Projet de réalisation d'une aire de jeux** (CM du 24/02, P: 12, C: 0, A: 3)

Le Conseil Municipal acte la création d'une aire de jeux, l'emplacement précis devant cependant faire l'objet d'un nouveau débat pour choisir entre une implantation rue de Bellefontaine ou à proximité du plateau sportif. Dans la foulée, la maîtrise d'œuvre du projet est attribuée à COCYCLIQUE Ingénierie pour 5 000€ HT.

**Aménagement d'une aire de jeux** (CM du 22/05, P: 10, C: 0, A: 4)

Le Conseil Municipal entérine la création d'une aire de jeux sur le terrain communal situé devant l'école, rue de Bellefontaine. Il autorise par ailleurs le Maire à lancer l'appel d'offres en procédure adaptée.

**Attribution des marchés de l'aire de jeux** (CM du 30/06, P: 9, C: 4, A: 1)

Le lot unique pour la réalisation de l'aire de jeux est attribué à ID VERDE pour un montant de 86 305.43€ TTC.

**Acquisition de forêt** (CM du 24/02, P: 15, C: 0, A: 0)

Le Conseil Municipal décide l'acquisition pour 4 500€ de forêts appartenant à Michel ITTY (section 7 parcelles 46 et 47, et section 8 parcelle 52) pour une surface totale de 58 ares et 22 centiares.

**Démolition de la maison d'habitation de la friche Neyer** (CM du 22/05, P: 14, C: 0, A: 0)

La sàrl BOECHE Franco est chargée de démolir la maison pour un montant prévisionnel de 13 500€ HT.

**Pose d'un store extérieur au niveau de la classe de CE1-CE2** (CM du 22/05, P: 14, C: 0, A: 0)

La société KLEINHENNY est chargée de poser un store extérieur de type brise soleil pour limiter la chaleur dans la salle de CE1-CE2 et d'installer une porte de secours débouchant sur le jardin zen dans la classe de CM1-CM2.

**Acquisition de matériel informatique pour l'école** (CM du 21/09, P: 14, C: 0, A: 0)

La société Alsace Micro Service est choisie pour un montant de 9 538.80€ HT afin de fournir un ensemble informatique complet à l'école (un vidéoprojecteur interactif, 12 PC portables et une valise de rangement). L'investissement est subventionné à 20% par la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2015 (DETR).

**Travaux d'entretien des forêts communales 2015** (CM du 21/09, P: 14, C: 0, A: 0)

Le Conseil Municipal demande à l'O.N.F. de réaliser des travaux d'entretien dans les forêts communales pour un montant de 1 500 € HT : cloisonnement sylvicole et dégagement manuel des régénérations naturelles dans la parcelle 15.

**Installation d'un système de ventilation à la boulangerie** (CM du 27/11, P: 15, C: 0, A: 0)

La société Electricité GAUTHERAT est chargée d'installer une VMC à la boulangerie pour un montant de 7 980.00€ H.T.

## ■ Vie citoyenne et associative

**Attribution d'une subvention pour travaux à l'A.E.P.** (CM du 24/02, P: 15, C: 0, A: 0)

Une subvention de 6 000€ est attribuée à l'A.E.P. pour la rénovation de la cuisine du centre Jean BARTHOMEUF (23% des travaux, soit 4 727€, plus 1 273€ pour l'acquisition de mobilier et de vaisselle). La subvention est versée pour moitié dès le démarrage des travaux et le solde en 2016 après la présentation du bilan de l'opération.

**Subventions annuelles aux associations pour 2015** (CM du 24/02, P: 15, C: 0, A: 0)

→ La Loutre de la Porte d'Alsace	250.00€	→ Soleil d'Automne	250.00€
→ OCCE Ecole	500.00€	→ Association d'Education Populaire	2 000.00€
→ Amicale des Sapeurs-Pompiers	250.00€	→ Association CEMPA	250.00€

→ La Calypso	400.00€	→ Anciens Combattants	250.00€
→ Chorale de l'Amitié	250.00€	→ Partage Solidarité Regroupement	250.00€
→ Association arboricole de la Porte d'Alsace	250.00€	→ Conservatoire des Sites Alsaciens	20.00€

#### **Instauration de journées citoyennes** (CM du 22/05, P: 14, C: 0, A: 0)

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'instauration de Journées Citoyennes dont la première a eu lieu le samedi 13 juin 2015.

#### **Création du Conseil Municipal des Jeunes** (CM du 30/06, P: 14, C: 0, A: 0)

Le Conseil Municipal décide la création d'un Conseil Municipal des Jeunes qui sera composé de 9 membres entre 8 et 18 ans (3 pour l'école, 3 pour le collège et 3 pour le lycée).

#### **Mise à disposition de la salle de motricité** (CM du 30/06, P: 10, C: 3, A: 1)

Le Conseil Municipal autorise la mise à disposition à titre gracieux de la salle de motricité de l'école aux assistantes maternelles du village. Chaque assistante devra signer une convention avec la Mairie (assurances, horaires, etc.).

## ■ Divers

#### **Modalités d'accès à l'école Jacques-Yves COUSTEAU** (CM du 20/03, P: 10, C: 3, A: 1)

Sur avis du Conseil d'Ecole réuni en séance extraordinaire le 19 mars 2015 quant à la modification de l'accès à l'école par la cour de récréation, le Conseil Municipal approuve ces nouvelles dispositions et approuve les propositions du Maire pour la pose d'aménagements de sécurité (potelets, barrières) et l'interdiction de s'arrêter et de stationner au voisinage de la Mairie.

#### **Devenir du chalet situé à côté du plateau sportif** (CM du 22/05, P: 14, C: 0, A: 0)

Compte-tenu des dégradations à répétition et de sa dangerosité, le Conseil Municipal décide le démontage du chalet et sa mise en vente. Un point électrique sera néanmoins créé à l'avenir pour l'éclairage du plateau sportif et pour les manifestations pouvant se tenir à proximité.

#### **Agenda d'Accessibilité Programmée** (CM du 21/09, P: 14, C: 0, A: 0)

Le Maire est autorisé à déposer un Ad'AP auprès du Préfet du Haut-Rhin, engageant la commune dans la mise aux normes accessibilité des bâtiments communaux dans un délai de 3 ans.

#### **Avis sur la réalisation d'un PLU intercommunal au niveau de la CCPA** (CM du 20/03, P: 10, C: 1, A: 3)

Le Conseil Municipal donne un avis défavorable à l'idée de transférer la compétence d'élaboration des documents d'urbanisme à la CCPA. Cet avis est motivé par les incertitudes sur la finalisation du schéma de cohérence territoriale (SCoT) au niveau du Sundgau, par les incertitudes sur la future loi portant nouvelle organisation du territoire de la République (NOTRe), en particulier l'évolution des périmètres des communautés de communes. Enfin les conséquences de la loi ALUR sur la carte communale sont minimes, d'autant plus qu'elle s'avère être un document suffisant pour une gestion de l'urbanisme au niveau de la commune de Chavannes-sur-l'Etang.

#### **Avis sur le projet de SDCI** (CM du 27/11, P: 15, C: 0, A: 0)

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé par le Préfet du Haut-Rhin. Celui-ci prévoit que la communauté de communes de la Porte d'Alsace reste dans ses contours au-delà du 1<sup>er</sup> janvier 2017 et ne soit donc pas impactée par une procédure de fusion.

#### **Vente de la friche Neyer au profit de la SCI Les bouleaux** (CM du 27/11, P: 10, C: 4, A: 1)

Après avoir donné son accord de principe le 30 juin dernier, le Conseil Municipal confirme la vente du terrain communal, cadastré section 2 parcelles 45 à 49, à la SCI Les Bouleaux pour un montant de 95 000€. La commune s'engage par ailleurs à réaliser le désamiantage, la démolition du hangar non reconverti sur le site, ainsi que les travaux d'assainissement dans la portion de la rue des Bouleaux concernée.

Le SIAEP du Haut-Bois qui gère l'alimentation en eau potable dans les communes de Chavannes et d'Elbach vous informe de l'actualité du syndicat. En particulier, son Président Jean-Pierre THEVENOT présente les changements à venir sur la gestion du réseau avec le choix fait de passer au radiorelevé et sur les travaux prévus sur les deux communes en 2016. Le conseil syndical a par ailleurs d'ores et déjà décidé de maintenir ses prix pour l'année 2016.

## ■ Passage au radiorelevé des compteurs d'eau

Le Conseil Syndical du SIAEP du Haut-Bois a décidé de mettre en place le relevé à distance par ondes radio des compteurs d'eau. Le déploiement débutera début 2016 avec des zones de test à Elbach et au « lotissement » de Chavannes. La poursuite de la mise en place se poursuivra tout au long de l'année 2016 avec, selon les cas, le remplacement des anciens compteurs.

Le radiorelevé d'un compteur d'eau permet d'obtenir le relevé du compteur et différentes informations sans avoir besoin d'accéder directement au compteur, des ondes radio étant alors utilisées. Un module placé sur le compteur

enregistre en continu le volume des consommations et transmet les données par ondes radio à un récepteur qui les intègre ensuite dans le serveur sécurisé de l'exploitant. Il suffit alors à un releveur équipé d'un terminal radio de se déplacer sur la voie publique pour collecter les données. Cette solution présente naturellement de nombreux avantages. En premier lieu, elle permet bien sûr de relever très facilement les index des compteurs et de procéder très rapidement à la facturation des consommations. Mais le système de radiorelevé permet également un suivi au quotidien de l'état du réseau puisque des alarmes informant de fuites ou dysfonctionnements peuvent être transmises.



## ■ Travaux prévus en 2016

### Reprise des branchements rue du Jura

Profitant des travaux de voirie dans la rue du Jura, la reprise des vieux branchements sera réalisée afin de sécuriser la rue au niveau des réseaux humides. La pose de vannes de sectionnement au niveau du carrefour avec la rue d'Alsace est également envisagée afin de réduire les perturbations en cas de fuite ou de maintenance sur le réseau. La mouture finale de ces travaux doit être entérinée par le conseil syndical en début d'année.

### Travaux rue de Retzwiller à Elbach

Le gros chantier de l'année sera cependant l'installation d'une nouvelle conduite rue de Retzwiller à Elbach. En effet, les 500 mètres de conduite qui seront posés et les 32 branchements correspondants concentrent le plus grand nombre de fuite intervenant sur le réseau chaque année. Ceci est d'autant plus problématique qu'une partie de l'ancienne canalisation est située sur le domaine privé entraînant des perturbations chez les riverains.

Ces travaux prendront plusieurs mois durant le premier semestre 2016. Ils seront réalisés par la société MBO BOSSERT, titulaire du marché d'entretien du SIAEP.

### Le prix de l'eau 2016

- Consommation ..... 1.60€/m<sup>3</sup>
- Part-fixe ..... 20€/semestre
- Compteur ..... 6€/semestre
- Taxe antipollution .. 0.35€/m<sup>3</sup>

## ■ Les Naissances

---

- Eléna GASPARD, née le 05/04/2015
- Lily DEMAILLY, née le 21/05/2015
- Axel PYNTHÉ, né le 24/09/2015
- Ethan SCHELCHER, né le 06/10/2015

## ■ Les Mariages

---

- Audrey LOPEZ-AFFOLTER & David BRETON, le 08/08/2015
- Virginie PETIT & Cyril DIEFFENBACHER, le 12/09/2015

## ■ Les Grands Anniversaires

---

### Noces de palissandre

- Marie-Antoinette & Bernard MERCELAT ont fêté leurs 65 ans de mariage le 23/05/2015

### Noces d'or

- Madeleine & Michel RATTI ont fêté leurs 50 ans de mariage le 24/07/2015
- Josette & Gérard TAGLANG ont fêté leurs 50 ans de mariage le 30/10/2015

### 85 ans

- Agnès BOURQUARD, née le 05/04/1930
- Marie-Antoinette MERCELAT, née le 18/09/1930
- Elsiné WIEST, née le 01/12/1930
- Elisabeth ANTOINE, née le 05/12/1930

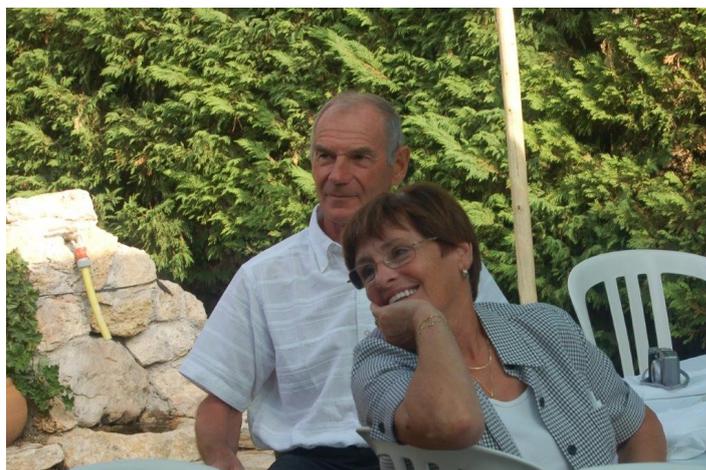
## ■ Les décès

---

- Marie-Madeleine CHAPUIS, 91 ans décédée le 27/02/2015
- Rose-Marie HODAPP, 87 ans décédée le 19/07/2015



Marie-Antoinette et Bernard MERCELAT à l'occasion de leurs noces de palissandre.



Madeleine et Michel RATTI à l'occasion de leurs noces d'Or.



Josette et Gérard TAGLANG à l'occasion de leurs noces d'Or célébrées à la Mairie le 8 novembre 2015.

## ■ Don de l'ancien véhicule des pompiers

7 mars 2015 • Le conseil municipal avait décidé en octobre 2014 de faire don de l'ancien véhicule des pompiers à l'association Pompiers Alsace Solidarité ([www.pompiers-alsace-solidarite.fr](http://www.pompiers-alsace-solidarite.fr)). Cette association, née en 2000, fournit des véhicules et du matériel réformés dans de nombreuses villes ou régions en Afrique, Amérique Latine ou Europe de l'Est. L'ancien véhicule devait finalement prendre la direction de la Hongrie, en particulier du village de Császár en banlieue de la ville de Tatabánya à quelques dizaines de kilomètres au nord-ouest de Budapest. Dans cette région, des corps de pompiers volontaires sont en création mais disposent de très peu de moyens pour avancer.



C'est en ce début mars que des membres de l'association PAS accompagnés d'une délégation hongroise venue spécialement pour l'occasion ont rencontré leurs homologues chavannais emmenés par le chef de corps, le Sergent-Chef Mathieu CALLERANT, et le Capitaine honoraire François LUTHRINGER. Après la traditionnelle séance photos et une remise solennelle des clés entre le Maire et le Président des pompiers de Császár, tout ce monde s'est retrouvé autour d'une choucroute. L'ancien VPI de Chavannes quittera finalement le village en début d'après-midi pour un long périple de près de 1200 kms pour rejoindre la Hongrie.

## ■ « SCHTUWA » — Inauguration du paradis des papillons

7 juin 2015 • La Stuwä était la pièce à vivre de la maison sundgauvienne traditionnelle, un lieu de rassemblement et d'échanges. C'est de ce nom que le PETR du Pays du Sundgau (ex SMS) avait décidé de baptiser son parcours d'art en milieu rural. Chavannes sur l'aire d'accueil de camping-cars avait été choisie par la communauté de communes pour être la vitrine de la Porte d'Alsace. C'est dans ce contexte qu'Elodie STEPHAN, assistée par le coordinateur local du projet Sébastien MARTIN, a implanté son œuvre Butin qui permet de suivre de manière très pédagogique l'évolution des papillons en utilisant la flore locale.

En ce 7 juin, Chavannes fut la dernière étape du voyage inaugural qui a permis de contempler les 7 œuvres installées dans les 7 communautés de communes du Sundgau. A cette occasion, la foule nombreuse a pu non seulement découvrir l'œuvre d'Elodie STEPHAN mais aussi les danses folkloriques alsaciennes en costumes traditionnels proposées par l'association *Au Bonheur des Enfants* de Montreux-Vieux. A l'issue de cette rencontre, un verre de l'amitié a été servi avec la dégustation de produits locaux offerts par la Choucrouterie Claude et le restaurant Le Chaudron.



L'artiste Elodie STEPHAN présente son œuvre aux curieux venus découvrir « Butin—Le paradis des papillons ».



La troupe de danseurs de l'association *Au Bonheur des Enfants*.

## ■ Première journée citoyenne

13 juin 2015 • Contribuer à l'embellissement du village en faisant connaissance entre habitants, tel est l'objectif des journées citoyennes, dont la première édition chavannaise a eu lieu mi-juin. Durant la matinée, une trentaine de participants se sont succédés pour réaliser divers travaux: plantations, nettoyage de la cour de récréation, élagage autour des arbres le long du plateau sportif, démontage du chalet juste à côté. Pour terminer ce moment convivial, l'ensemble des participants était convié à un barbecue.

La commune remercie une nouvelle fois tous les habitants qui ont fait de cette première édition un succès. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous encore plus nombreux pour la 2<sup>nde</sup> édition qui se déroulera le samedi 28 mai 2016.



## ■ Distribution des nouveaux bacs à puce

13 octobre 2015 • Afin d'optimiser la distribution des nouveaux bacs pour la pesée embarquée, la communauté de communes de la Porte d'Alsace avait prévu une journée de distribution. 74% des foyers ont ainsi pu retirer leur nouveau bac à couvercle orange ce jour-là. Rappelons que ces derniers sont à utiliser depuis le 1<sup>er</sup> janvier en lieu et place du bac vert à utiliser désormais pour le papier et le carton. Autre changement, le sac transparent accueille maintenant en plus des bouteilles ou autres tetra briks les emballages ménagers métalliques.



## ■ Inauguration de l'aire de jeux

31 octobre 2015 • C'est donc en ce jour d'halloween que les villageois et en particulier les enfants étaient conviés pour inaugurer ce nouvel espace de jeux situé à la croisée des chemins au centre du village. La foule s'est déplacée en nombre pour profiter des jeux, des crêpes ou autres barbes à papa.

De nombreuses personnalités de la vie locale se sont ensuite joints à la population pour la cérémonie officielle et le coupé de ruban. En effet 3 sénateurs du Haut-Rhin étaient présents, Patricia SCHILLINGER, Catherine TROENDLE et René DANESI, mais aussi 2 députés du Haut-Rhin, Jean-Luc REITZER et Éric STRAUMANN. Il convient de préciser que ce dernier était présent en sa qualité de président du Conseil Départemental. Aux parlementaires s'ajoutaient également Fabienne ORLANDI, conseillère départementale du canton de Masevaux, Pierre SCHMITT, président de la communauté de communes de la Porte d'Alsace, et de nombreux maires et conseillers municipaux venus en voisins découvrir les installations.

*Environ 160 enfants de moins de 12 ans qui représentent 23% de la population*

Au cours de son intervention, le Maire a notamment souligné la part importante de la jeunesse dans la vie chavannaise et le besoin impérieux de lui donner un lieu d'expression au milieu du village pouvant aussi rassembler les gens. Il n'a pas manqué de remercier toutes les parties prenantes dans la concrétisation de ce projet. Le député REITZER, quant à lui, a souligné « *le dynamisme de la commune, capitale haut-rhinoise de la choucroute!* ».



La matinée s'est conclue par le verre de l'amitié offert par la commune et les commerçants du village.

## ■ Commémoration de l'Armistice

11 novembre 2015 • Lecture de récits de guerre lus par les écoliers, dépôt de gerbe, lecture de la lettre du Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire et Marseillaise étaient au programme de cette commémoration de l'armistice de 1918.



## ■ Goûter des Séniors

4 décembre 2015 • L'année communale s'est conclue par le traditionnel goûter de Noël des séniors ayant répondu à l'invitation de la commune et de l'association Soleil d'Automne présidée par Marie-Madeleine CLAUDE. La cinquantaine de participants s'est quittée en fin d'après-midi après que la commune ait remis un cadeau de Noël aux personnes âgées de plus de 70 ans. Suite au succès de l'année précédente, des chèques-cadeaux de 30€ à faire valoir parmi les commerçants de la commune ont de nouveau été offerts. Ces derniers étaient accompagnés d'une boîte de bredeles réalisée par la biscuiterie ALBISSER de Pfstatt. La commune adresse ses plus chaleureux remerciements aux commerçants qui s'associent à cette initiative: le restaurant Le Chaudron, la boulangerie de la Porte d'Alsace, la Halle au Bois, les abattoirs FREYBURGER, la choucrouterie CLAUDE, le Cabas du Terroir et le snack Chez Coco.



## ■ PASSAGE A LA TNT HD

### *Le 5 avril 2016, la TNT passe à la Haute Définition. Etes-vous prêts ?*

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) va évoluer sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle permettra de diffuser des programmes en HD sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image. Cette évolution va également permettre de libérer des fréquences pour le déploiement du très haut débit mobile (services 4G de la téléphonie mobile) dans les territoires. Les téléspectateurs concernés par ce changement sont ceux qui reçoivent la télévision par une antenne râteau. Ils doivent alors s'assurer que leur téléviseur est compatible HD.

### *Comment vérifier si son téléviseur est prêt pour le 5 avril ?*

Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible HD. Si vous recevez la TNT par l'antenne râteau (individuelle ou collective), un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur est prêt pour le 5 avril :

	Vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD » (norme MPEG-4).	OU		Vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57.
--	--	----	--	--

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins les semaines précédant le 5 avril.

Il n'est toutefois pas nécessaire de changer de téléviseur : l'achat d'un adaptateur compatible TNT HD suffit (à partir de 25 euros dans le commerce). Une charte a été signée avec de nombreux revendeurs de matériels : n'hésitez pas à leur demander conseil ! La liste de ces revendeurs agréés est disponible sur le site [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr).



### *Le 5 avril, un réglage de votre téléviseur compatible HD sera nécessaire pour retrouver l'ensemble de vos chaînes avec une qualité HD*

Le passage à la TNT HD engendrera une réorganisation des bouquets des chaînes dans la nuit du 4 au 5 avril. Les téléspectateurs dont le téléviseur est relié à une antenne râteau devront par conséquent lancer une recherche et mémorisation des chaînes à partir de la télécommande de leur téléviseur ou de leur adaptateur, le cas échéant.

### *Des aides sont disponibles pour accompagner le téléspectateur*



Deux types d'aides sont prévus :

- L'aide à l'équipement TNT HD : il s'agit d'une aide financière de 25 euros disponible dès maintenant, pour les téléspectateurs dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance) et recevant la télévision uniquement par l'antenne râteau ;
- L'assistance de proximité : C'est une intervention gratuite à domicile opérée par des agents de La Poste, pour la mise en service de l'équipement TNT HD. Elle est réservée aux foyers recevant exclusivement la télé par l'antenne râteau, et dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80 %. Cette aide est disponible à partir de début 2016 en appelant le 0970 818 818 (prix d'un appel local).

Retrouvez toutes les informations sur le passage à la TNT HD sur le site [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr), ou en appelant le 0970 818 818 (du lundi au vendredi de 8h à 19h - prix d'un appel local).

## ■ A la découverte du navet salé

On connaît bien sûr la Choucrouterie CLAUDE pour sa choucroute, elle transforme 1500 tonnes de choux par an. On la connaît certainement moins pour ses raves salées. Appelés respectivement navets salés, navets confits ou encore *süri ruewe*, les raves salées font également partie du riche terroir alsacien.

La Choucrouterie CLAUDE associée aux seuls deux autres transformateurs alsaciens, la Choucrouterie ADES et Fils de Krautergersheim et la Choucrouterie SPEISSER et Fils de Geispolsheim, tentent ainsi de redonner à ce produit un second souffle. A eux trois, ils produisent plus de 300 tonnes de navets blancs confits. Ils sont accompagnés dans cette démarche par la dizaine de producteurs assurant la récolte annuelle des 850 tonnes de navets.



Photos: J. Steinhäuser/DNA

Photo de famille lors de la présentation de la filière du navet salé.

### C'est la pleine saison du navet salé d'Alsace!

Ce mardi 12 janvier 2016 à la Choucrouterie CLAUDE avait lieu le départ d'une campagne publicitaire visant à faire la promotion des raves salées sous différentes formes: *süri ruewe* cuites en pot de 1 kg, tartes aux raves, salades, etc. seront dorénavant dans les étals de vos épiceries, boucheries ou supermarchés. Cette démarche s'accompagne de divers outils de communication: un livre de recettes inédites, des fiches recettes, des affiches, l'ensemble à l'identité visuelle forte et accompagné par une égérie de renom, Delphine WESPISER, Miss France 2012 mais surtout l'ambassadrice des Fruits et Légumes d'Alsace.



### Le navet salé: un produit diététique!

Et non! Les raves salés ne sont pas juste un plat d'antan, un plat servi généreusement pour accompagner les rudes journées d'hiver. C'est pour casser ces idées reçues que la Choucrouterie CLAUDE et ses partenaires lancent donc ces nouveaux produits pour rajeunir ce légume de notre terroir. En effet, c'est avant tout un produit diététique qui peut aisément garnir nombre de vos plats. A vos fourneaux...

## Agenda 2016

- 24/01—Vœux du Maire
- 06/02—Loto d'hiver  
Organisé par l'A.E.P.
- 05/03—Soirée années 80  
Organisée par l'association La Calypso
- 28/03—Pêche à la truite  
Organisée par l'association de pêche
- 02/04—Loto de printemps  
Organisé par l'A.E.P.
- 25/04—LAN Party Sund'cup  
Organisée par l'A.E.P.
- 01/05—Ecole de pêche des jeunes  
Organisée par l'association de pêche
- 08/05—Marché aux puces  
Organisé par l'A.E.P.
- 13/05—Loto  
Organisé par l'association La Calypso
- 16/05—Ronde des étangs  
Organisée par l'A.E.P. et la pêche

## Contacts utiles

- N° d'appel d'urgence européen : 112
- Samu : 15
- Police secours : 17
- Sapeurs-pompiers : 18
- Gendarmerie : 03 89 25 04 09
- Brigades Vertes : 03 89 08 00 71
- Accueil sans abri : 115
- Pharmacie de garde : 3237  
ou sur [www.pharma68.fr](http://www.pharma68.fr)
- EDF : 0 810 333 068
- CCPA : 03 89 07 24 24
- Conseil Général : 03 89 30 68 68
- Préfecture : 03 89 33 45 45
- Sous-Préfecture : 03 89 08 94 40
- Trésor Public : 03 89 25 00 51

## Mairie

- **Coordonnées:**  
9 rue de Bellefontaine  
68210 Chavannes-sur-l'Etang  
Tél: 03 89 25 23 99  
[mairie@chavannes-etang.fr](mailto:mairie@chavannes-etang.fr)  
[www.chavannes-etang.fr](http://www.chavannes-etang.fr)
- **Horaires d'ouverture au public:**  
Lundi & jeudi: 14h—17h30  
Mardi: 14h—19h  
Vendredi: 10h—12h & 14h—19h